



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 16 novembre 2018

### Plan d'investissement dans les compétences (PIC) Carole Delga : « Occitanie est la 1<sup>ère</sup> région de France avec plus de 86 000 formations pour les demandeurs d'emploi »

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée monte en puissance pour relever le défi de l'emploi. L'Assemblée plénière réunie ce jour à Montpellier a adopté, sur proposition de la Présidente Carole Delga, les axes prioritaires du futur Pacte régional d'investissement dans les compétences. Ce Pacte précisera les objectifs et la mise en œuvre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) qui prévoit d'améliorer la qualification des jeunes et des demandeurs d'emploi non qualifiés en répondant plus efficacement aux besoins des entreprises.

En juin dernier, la présidente de Région Carole Delga avait accueilli le Premier Ministre pour lancer la 1<sup>ère</sup> phase du PIC avec l'ambition de créer, dès 2018, 13 000 places de formations supplémentaires à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes d'Occitanie. Cet objectif est d'ores-et-déjà atteint.

La Région Occitanie a réaffirmé aujourd'hui sa volonté d'aller plus loin et de s'inscrire dans la dynamique du PIC pour faire de la formation professionnelle un vrai tremplin vers l'emploi et un levier de développement efficace pour les entreprises régionales. **Doté par l'Etat de plus de 568 M€ pour la période 2019-2022**, le Pacte d'investissement dans les compétences devra permettre non seulement de financer des places de **formations complémentaires sur des métiers qui recrutent** (transition numérique, conversion écologique, transport, agriculture et agroalimentaire...) mais également de **libérer des initiatives nouvelles** pour toucher des publics qui n'accèdent pas ou peu à la formation. En parallèle, la Région Occitanie renforcera l'ensemble de ses dispositifs de formation et maintiendra son budget propre dédié à la formation professionnelle qui s'élève en 2018 à près **400 M€**. La présidente de Région **Carole Delga a toutefois précisé que l'engagement de la Région dans le PIC sera soumis à deux conditions** : un pilotage territorial du PIC assuré par la Région, pour une animation des actions au plus près des territoires, par bassins d'emploi ; le gel des dépenses supplémentaires liées à la mise en place du Pacte dans le cadre du contrat financier imposé par l'Etat aux collectivités.

*« L'emploi est le 1<sup>er</sup> de nos combats et la formation professionnelle l'arme la plus efficace pour relever ce défi. Parce qu'il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver du travail, la Région Occitanie a choisi d'investir et de maintenir depuis 2016 un budget ambitieux pour la formation. Rares sont les Régions à avoir fait ce choix. Aujourd'hui, c'est en Occitanie que l'on offre le plus de places de formation pour les demandeurs d'emploi avec, à la clef, un taux d'insertion sur le marché du travail parmi les plus élevés de France. Ces résultats nous encouragent à garder le cap, avec un objectif clair : faire du sur-mesure pour répondre aux besoins en compétences de nos entreprises, sur nos 18 bassins d'emploi. Des besoins qui restent importants, près de 14 000 offres d'emploi étant non pourvues chaque année dans notre région. Le Plan d'Investissement dans les Compétences va nous permettre d'aller plus loin, de renforcer nos dispositifs existant tout en expérimentant des actions nouvelles en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi et de la formation, sur tous nos territoires. En matière de formation professionnelle comme dans tous les domaines, je souhaite miser sur l'innovation et la proximité pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et permettre à nos entreprises de se développer »*, a déclaré ce jour Carole Delga.

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences, qui sera finalisé et signé avec l'Etat d'ici la fin de l'année, s'articulera autour de **3 axes prioritaires votés aujourd'hui par la Région** :

- Axe 1. Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.
- Axe 2. Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.
- Axe 3. S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

La Région a d'ores-et-déjà identifié **des actions concrètes et nouvelles qui pourront être lancées dès 2019**. Le déploiement d'un nouveau dispositif régional, **Innov'Emploi**, permettra par exemple de répondre de manière très réactive à des problématiques spécifiques de recrutements exprimées par des entreprises, et d'offrir des postes durables et qualifiés aux demandeurs d'emploi. La Région souhaite également profiter de la dynamique du PIC pour **aider les organismes de formation à se moderniser et à passer le cap de la transformation numérique**.

#### Occitanie, 1<sup>ère</sup> Région de France pour la formation des demandeurs d'emploi

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est la 1<sup>ère</sup> Région de France en nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation. Une première place doublée d'un taux de retour à l'emploi plus élevé que la moyenne nationale.

Avec plus de 86 000 entrées en formation\* des demandeurs d'emploi en 2017, l'Occitanie affiche le score le plus élevé de toutes les régions

françaises, y compris l'Île-de-France. Et la tendance se poursuit sur 2018 : les chiffres de Pôle Emploi affichent près de 52 000 entrées en formation pour l'Occitanie au 20 septembre dernier, contre un peu plus de 48 000 pour l'Île-de-France. Les formations ouvertes concernent tous les secteurs qui recrutent (logistique et transport, numérique, sanitaire et social...).

En termes de financement, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est la plus engagée : avec 42 500 formations financées en 2017, et déjà plus de 31 000 en 2018, **la Région est le 1<sup>er</sup> financeur des formations ouvertes aux demandeurs d'emploi.**

A la sortie, **le taux de « retour à l'emploi après formation » s'élève à 60 % en Occitanie**, soit deux points au-dessus de la moyenne nationale.

\*Source : <http://statistiques.pole-emploi.org/formation/publication>

■ Contacts presse :

Laure DUPAU : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 - 06 40 93 44 11

**Service presse :** [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie